



Investissez localement dans la transition énergétique avec le prêt citoyen !

Investissez concrètement selon le modèle régional CitEn, qui compte déjà plus de 40 installations de production d'énergie.

Participez au développement de l'énergie durable dans votre commune tout en obtenant un rendement stable et sécurisé.

Placement garanti par un contrat de longue durée avec la commune, un partenaire solide à long terme.

Détails sur le contrat de prêt :

- Relation contractuelle avec votre commune
- Taux d'intérêts : 2.25% en rendement financier sur le capital résiduel
- Durée : 25 ans
- Remboursement annuel de 1/25e du montant total prêté
- Prêt entre CHF 500.- et CHF 100'000.-

Pour CHF 1'000.- prêtés :

- Remboursement annuel : CHF 40, soit CHF 1'000 après 25 ans
- Total des intérêts versés après 25 ans : CHF 292.50



Plus d'infos :

